

III - LA POPULATION

POPULATION (répartition)

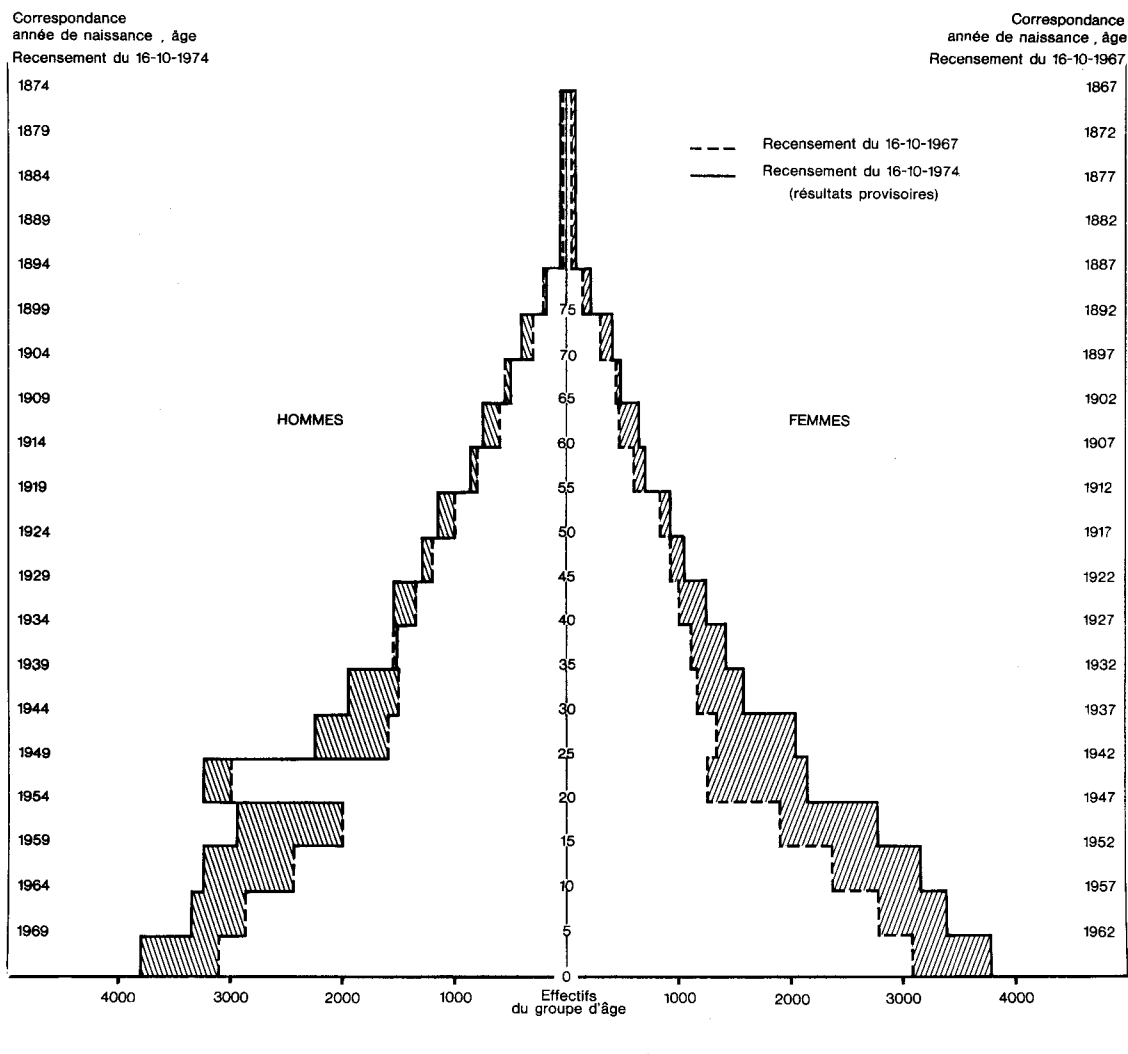
A - Structure

III - LA POPULATION

La description du peuplement pourrait suffire à l'appui d'une carte de répartition de la population, mais ce serait faire abstraction de sa dynamique et c'est pourquoi il paraît utile d'examiner brièvement sa structure et les mécanismes de son mouvement naturel. Un regard sur les cartons d'évolution permettra de juger des différences entre communes ou groupes de communes.

A - Structure

Il eût été hautement souhaitable de commenter ici les résultats du recensement de 1974, mais celui-ci n'était pas encore publié à la fin de 1978 et ne le sera vraisemblablement plus en raison des erreurs dont il est entaché et qui lui enlèvent pratiquement toute valeur. Bien que quelques éléments aient été divulgués à titre officieux, dont la pyramide des âges ci-jointe, force est donc de s'en tenir aux données de 1967.


 Fig. 1. - Comparaison des pyramides des âges de 1967 et 1974. Source : INSEE.

B - Natalité - Fécondité - Nuptialité

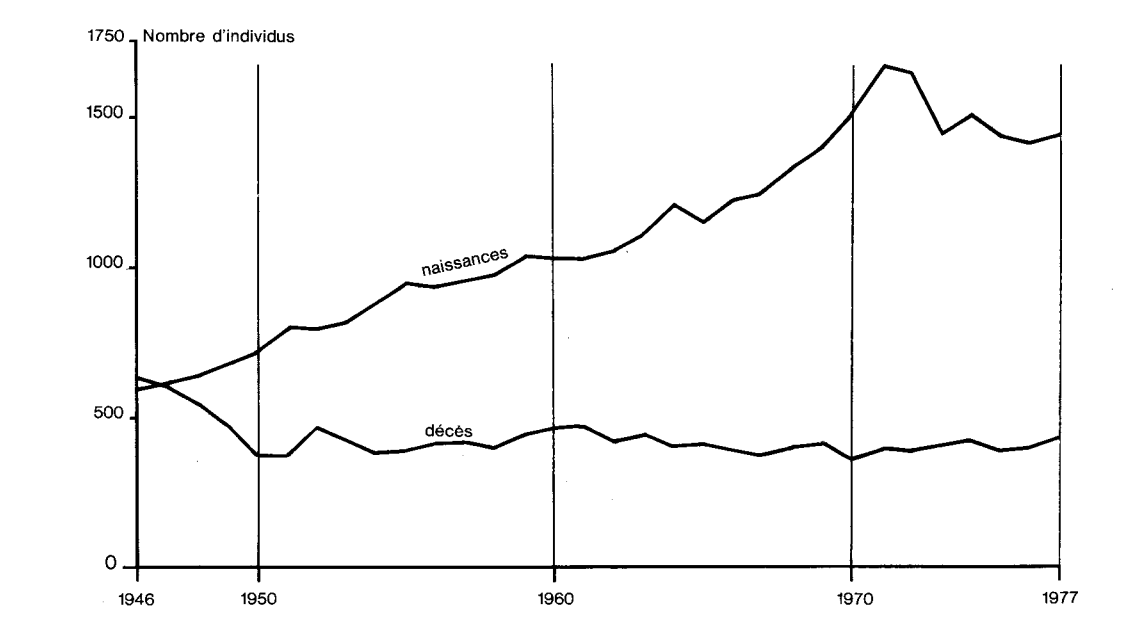
La pyramide des âges pour 1967 (recensement) offre une image insolite. Elle est bien constituée à la base, pour les jeunes de moins de 15 ans, et même 20 ans, tant dans le rapport des sexes (102-100) que pour la place qu'ils occupent dans l'ensemble, soit 37,4 % (46,2 % ont moins de 20 ans), et à l'autre extrémité, pour les vieux dans la proportion de 7,7 % de l'ensemble, avec moins d'hommes (95 %), ce qui n'est pas étonnant ; les âges élevés sont peu représentés, avec 2,5 fois moins d'octogénaires qu'en Métropole. Ainsi la Guyane apparaît-elle comme un pays de jeunes.

Ce qui surprend, c'est le déséquilibre des sexes à l'avantage des hommes de 15 à 60 ans, qui atteint 135-100. On constatera au passage les difficultés qui peuvent en découler pour les mariages et la stabilité des unions.

La population française est hétérogène, avec une masse d'habitants non nés en Guyane qui représente environ le tiers de la population. La courbe qui en général décroît régulièrement vers le sommet à chaque groupe d'âge, perd toute régularité chez les hommes entre 20 et 40 ans ; elle est même inversée au passage des 20 ans et marque pour la tranche 20-25 l'écart le plus fort entre les hommes et les femmes. Si l'on considère seulement ceux qui sont nés en Guyane, ils forment un ensemble équilibré du point de vue des sexes, mais évidemment disproportionné entre grands groupes d'âge puisque les plus jeunes sont aussi bien enfants d'autochtones que d'étrangers. C'est donc chez ceux-ci qu'il faut chercher la cause de ce déséquilibre : pour la classe de 20 à 60 ans, ils représentent 22 % de la population et leur sex-ratio est de 228-100. Il y a là une question de migrations externes, et essentiellement pour le travail, mais déjà anciennes en référence à la proportion d'étrangers dans la classe la plus âgée. Cette disproportion tient aux 1 370 militaires du contingent et aux Métropolitains dont une grande partie est là transitoirement et souvent sans famille, mais certains cependant bien enracinés ; elle tient surtout aux Antillais français, aux Sainte-Luciens et aux voisins Brésiliens ou Surinamiens, les uns et les autres se trouvant surtout à Cayenne, St-Laurent et Kourou.

B - Natalité - Fécondité - Nuptialité

Les **naissances** sont en progression régulière depuis 1946, passées de cette année à 1970, de 611 à 1 559 (naissances vivantes), soit de l'ordre de 100 à 256 en 25 ans. Le lien est étroit avec l'augmentation de la population si l'on en juge par le taux de natalité qui oscille entre 28,5 et 31,9 % ∞ sans progresser véritablement, stabilisé même à 29 % ∞ sur trois années consécutives (1965-66-67). Il n'est pas certain que toutes les naissances soient fidèlement enregistrées, si on examine les chiffres commune par commune en tenant compte non du lieu des naissances, mais du domicile effectif des parents. Ainsi à Cayenne en 1974, 18 % des naissances provenaient des communes voisines. Grand Santi pour 1 900 habitants n'avait enregistré cette année-là que 11 naissances, soit un taux de 5,8 % ∞. Inversement, il faudrait s'assurer que certains nouveaux-nés restèrent bien dans le département, par exemple à St-Laurent sur 191 naissances, 42 provenaient de parents originaires du Surinam ou de Guyana.


 Fig. 2. - Evolution naturelle de la population (1946 - 1977). Source : INSEE.

essentiellement de Créoles originaires de Ste-Lucie qui se partagent entre la culture et l'orpaillage.

St-Elie et **Paul Isnard** sont deux cas particuliers, qui s'expliquent par l'exploitation industrielle de l'or. Ici elle fonctionne encore et retient 27 personnes, reliées à St-Laurent par un petit terrain d'aviation. Là, elle a cessé de fonctionner en 1965, mais conserve quelque 80 hab. et 5 hameaux dispersés en comptant environ 50, exclusivement des hommes ; ce sont les vestiges de placers ou d'exploitations qui ont eu leur renom (Adieu-Vat, Dieu Merci). St-Elie depuis 1970 a bénéficié de certains aménagements, mais ses communications, par le fleuve Sinnamary et un chemin de 32 km doublé d'une voie DecaUVille, ne sont pas particulièrement aisées ; seule la route, dont 23 km étaient réalisés en 1975, permettra le désenclavement.

Ce domaine dont le peuplement vient d'être décrit correspond à l'ancien Territoire de l'Inini, supprimé en 1969, précédemment administré depuis Cayenne. Il est divisé en 6 communes dont les chefs-lieux ont été énumérés au passage, rattachés pour Apatou, Grand Santi, Maripasoula et Saül à l'arrondissement de St-Laurent et pour St-Elie et Camopi à celui de Cayenne.

B - La Guyane littorale

La frange littorale de la Guyane donne asile aux 19/20 de ses habitants qui vivent surtout, pour les 4/5, agglomérés aux chefs-lieux des 14 communes et le reste, plus ou moins épars dans la savane et sur les bords des plus grandes rivières, dans leur partie navigable, ce qui permettait les liaisons par voie maritime, notamment avec Cayenne, au temps où les routes n'existaient pas. Deux couches de populations se superposent, les groupes autochtones, assez fragmentés, et les immigrants de la période coloniale, Créoles de toutes origines qui ont pénétré par Cayenne, peuplé les habitations et formé ensuite les bourgs.

D'Ouest en Est, on trouve **St-Laurent** au départ de l'embouchure de Maroni qui a été créé de toutes piécesen 1858 comme chef-lieu de l'administration pénitentiaire, dans un secteur où vivaient déjà des communautés indiennes qui se sont perpétuées. Les différentes installations du bagne, notamment St-Jan repris en 1965 par le SMA, et les exploitations forestières, sont à la base du peuplement diffus qui accompagne les abords de la ville, en particulier au Sud. La ville de St-Laurent vit de ses structures administratives, de l'hôpital en particulier, de ses scieries, de son commerce favorisé par les échanges avec le Surinam et - à peine - de son port.

L'actuel bourg de **Mana** a été créé aussi de toutes pièces par la Mère A.M. Javouhey en 1828 et peuplé à partir de 1835 par des esclaves libérés. Pourvu de terres riches, sa vocation est la culture, et effectivement la plupart de ses 650 habitants la pratiquent mais avec un intérêt faiblissant. La commune de Mana comprend encore à l'embouchure de la rivière deux agglomérations de Galibi, Aouara avec 220 habitants et Les Hattes, 40. Sur la Crique Acarouany, à une dizaine de km au Sud de Mana, fonctionne toujours l'ancienne léproserie de 1840 à laquelle a été adjointe une exploitation agricole, mais le nombre de pensionnaires est en régression constante (voir notice « Santé »).

Iracoubo est formé d'un bourg de 700 habitants qui vivent des ressources naturelles : culture, élevage, pêche, chasse. En dépendent à l'Est, Trou Poisson, et à l'Ouest, un chapet de hameaux Galibi jusqu'à Organabo, dernier hameau avant la forêt.

Sinnamary, avec 1 800 habitants agglomérés, est la 4^e ville de Guyane. Ce fut à l'époque de l'orpaillage un centre commercial important, en relation avec les placers de l'intérieur. Sa vocation n'est plus aujourd'hui qu'agricole. Des essais successifs de colonisation ont eu lieu depuis le Second Empire, auxquels des Indonésiens ont été amenés à participer. L'élevage occupe une certaine place, notamment celui des porcs. Malgré la précarité de ses ressources, la population semble attachée à son bourg et les recensements successifs le montrent croissant. De Sinnamary dépend à 15 km à l'ouest, la petite agglomération de Corossony et des hameaux dispersés sur la Savane Manuel et la Savane Combi où des élevages rationnels sont encouragés.

Peu après, vers l'Est, se déploie la zone des savanes désertes de **Malmourouy**. Avant 1967, l'élevage s'y pratiquait et des hameaux indiens y étaient fixés. L'installation du Centre Spatial et de son champ de tir de fusées a entraîné leur évacuation sur Sinnamary pour des raisons de sécurité. De nombreux Indiens ont été aussi regroupés dans un quartier situé à l'Ouest du nouveau Kourou.

Kourou lui-même n'était encore en 1965 qu'un bourg de 650 habitants (RGP 1961) quand la construction du Centre Spatial amena d'abord l'installation de nombreux chantiers, puis la venue du personnel, l'occupation de logements tout nouveaux d'une ville qui, en 1974, comptait 4 500 habitants mais dont le développement est essentiellement lié à celui du centre, à défaut d'autres activités à créer. A l'Est de Kourou, la Savane Matiti n'a pas été touchée par les expropriations et quelques exploitations agricoles, dont certaines de type moderne, l'utilisent notamment pour l'élevage.

Macouria est une commune dont la population s'étale tout au long de la route, depuis la Rivière de Cayenne jusqu'à la Savane Matiti : sa seule agglomération, du nom de Tonate, ne compte pas 100 habitants. L'agencement des sols est responsable de cette disposition, des sables fertiles s'étendant en une longue bande ensermée entre la mangrove et des savanes infertiles.

Montsinéry et **Tonnégrande** se tiennent plus en retrait du littoral, chacun sur une branche de la Rivière de Cayenne. Ce ne sont plus aujourd'hui que de tout petits bourgs fusionnés en une seule commune en 1941, alors qu'ils avaient compté au siècle dernier respectivement jusqu'à trois fois et deux fois plus d'habitants. Les seules ressources sont une agriculture chétive et la pêche. Quelques habitations jalonnent encore la route du Galion et un hameau se tient sur une crique, à Petit Cayenne.

Cayenne et l'île de Cayenne nécessitent d'être vus à une autre échelle, étant donnée la concentration de la population qui s'y est développée. La ville est restée serrée autour du Fort Cépéroù et de la Place des Palmistes et inscrite dans les limites du Canal Laussat. C'est cet ensemble homogène aux rues bien tracées qui a longtemps constitué l'agglomération. Le débordement a commencé vers 1940 et une urbanisation plus ou moins bien contenue a envahi toute la périphérie, petites concessions et plus grands ensembles se partageant l'espace - ce qu'on s'est forcé de faire apparaître en situant à leur place exacte les différents lotissements suivant le nombre de leurs occupants. La topographie des abords de Cayenne, avec d'un côté ses terrains marécageux, et de l'autre ses reliefs : Montabo, Baduel, Bourda, ne permet évidemment pas une urbanisation homogène et les abords des voies de circulation se sont vu gagnés par les constructions.

Rémire et **Montjoly** qui constituaient des agglomérations bien différenciées sont maintenant réunies entre elles et à Cayenne dont elles sont devenues en grande partie la banlieue résidentielle. Par contre la route, qui longe la mer et contourne la Montagne du Mahury, est habitée par des ruraux, surtout les Sainte-Luciens qui cultivent la banane, la canne à sucre et des produits maraichers, comme c'était aussi la vocation de Rémire. L'ouverture du port du Degrad des Cannes en 1974, et celle projetée d'une zone industrielle attenante, auront sans doute pour effet d'entraîner la création d'une nouvelle zone d'habitat.

Matoury, à 10 km au Sud du centre de Cayenne, n'est pas encore entré dans sa mouvance. En dehors d'une petite cité implantée à mi-chemin, il s'agit avant tout d'une commune rurale dont le bourg ne dépasse pas 300 habitants, environné par des hameaux aux exploitations agricoles de toutes dimensions. En direction du Degrad Stoupan et de Roura, sur le Mahury, le peuplement s'aligne de façon diffuse le long de la route. A noter l'importance croissante que prennent les installations de l'aérodrome de Rochambeau, et donc celles du personnel qui y est attaché. Par ailleurs le petit port du Larivot (hydrocarbures, pêcheirie de crevettes) sur la Rivière de Cayenne, appartient aussi à la commune de Matoury.

Roura, sur la rive droite de l'Oyac à 10 km en amont du Degrad des Cannes, est un petit bourg d'un peu plus de 100 habitants, sans grande activité. La rivière Comté qui prolonge l'Oyac (et le Mahury) est bordée d'habitations, résidences principales ou du dimanche, hameaux d'Indiens Palikur. On y exploite la forêt. Il y eut un moment, en aval, le polder de Marie-Anne, réviviscence éphémère de la mise en valeur agricole du siècle dernier, et en amont le chantier de Fourgassié pour la prospection des gisements de bauxite de Kaw, ainsi que le placér Boulanger, ouvert de 1975 à 1978. La construction de la route du Brésil est susceptible d'apporter des transformations à la vie de la commune qui végète comme toutes celles de l'Est - et plus encore l'installation en 1977 de 500 migrants Hmong originaires du Laos, au lieu dit Cacao.

Régina est le chef-lieu de la commune de l'Approuague comptant 210 habitants. Il a enlevé ce titre à Guisanbourg en 1920, qui ne compte plus que 13 habitants. Avec Kaw (42 habitants), ce sont les seuls lieux habités, les placers, les points de récolte et de distillation du bois de rose ayant été abandonnés, semble-t-il définitivement ces dernières années. Régina a été autrefois un petit centre commercial en liaison avec l'orpaillage sur l'Approuague : aujourd'hui ses habitants vivent de la culture, de la chasse et de la pêche ; une scierie et une rhumerie assurent encore quelques emplois de façon intermittente. C'est sans doute la commune rurale de Guyane qui s'est la plus dépeuplée en 20 ans, passant de 738 habitants à 270 habitants.

Ouanary appelle les mêmes constatations. On ne sait même pas dans quelle mesure la population légale (65 habitants) correspond à la population réelle. Il faut dire que l'isolement de cette bourgade sur sa petite rivière est très grand, et plus encore celui du hameau, Pays Indien, qui lui est rattaché (39 habitants) et qui avec Toucouchi, 17 Indiens, forme toute la commune.

St-Georges est la seule agglomération importante (670 habitants), sur le bas Oyapock qui compte pourtant sur l'autre rive, Spirito-Santo et Clévelandia, en Amapa brésilien. Sa position lui donne vocation commerciale ; quelques productions locales : couac, poisson, sont régulièrement expédiées par voie maritime. St-Georges n'a cependant pas d'arrière-pays, ni terrestre, ni fluvial ; au-delà de Saut-Maripa, à 15 km, c'est le vide sur 100 km et ensuite seulement les 400 habitants de la commune de Camopi. Par contre sur l'aval, une dizaine de hameaux se succèdent, totalisant plus de 300 habitants, en partie Indiens Palikur, et Saramaka pour l'un d'eux. St-Georges a des liaisons aériennes fréquentes avec Cayenne et bénéficie d'équipements publics des plus variés.

Ce survol rapide permet d'envisager deux types essentiels de peuplement : en dehors de Cayenne, le bourg bien structuré autour de son appareil administratif, et un peuplement linéaire, le long des voies de communication, rivières et routes ; ce dernier seul a gagné le long des artères nouvelles comme la route de St-Laurent par Saut Sabbat, la route du Galion, et sans doute en ira-t-il de même pour la route du Brésil en voie de construction.

I - GENERALITES

I - GENERALITES

I - GENERALITES

I - GENERALITES

I - GENERALITES

I - GENERALITES

I - GENERALITES

La population de la Guyane est connue par les recensements qui ont lieu périodiquement en même temps qu'en Métropole, quoique légèrement avancés ; le dernier en date y a été effectué en octobre 1974, au lieu de mars 1975, les précédents remontant à 1967, 1961, 1954 et 1946. Les méthodes sont les mêmes, sauf pour les villages du Maroni où la plupart des habitants sont encore illettrés.

L'état civil fonctionne régulièrement dans toutes les communes depuis 1940 ; de la sorte beaucoup de personnes connaissent avec précision leur date de naissance, ce qui est un gros atout pour les études démographiques, et sur les actes de naissance sont reportés tous les évènements ultérieurs. Des bulletins statistiques sont établis depuis 1949 ; collectés par l'INSEE, ils étaient dépouillés jusqu'en 1973 à Bordeaux et le sont maintenant à Lille, mais il ne présentent pas encore toute garantie, et les interprétations qui en découlent ne doivent être acceptées qu'avec beaucoup de prudence. Les données d'ensemble sont publiées périodiquement par l'INSEE de Paris.

La population légale incluant par définition toute personne vivant sur le territoire depuis au moins six mois, une grande difficulté pour en apprécier le volume exact réside dans le contrôle des migrations. Si les déplacements par voie aérienne ou maritime sont faciles à connaître par les manifestes, il n'en va pas de même pour les déplacements par voie terrestre que l'administration est impuissante à saisir, que ce soit la Gendarmerie pour les habitants du fleuve oscillant de part et d'autre de la frontière ou la Police pour les Brésiliens qui viennent chercher du travail à Cayenne, s'y fixant mais ne désirant nullement être immatriculés à l'Inspection du travail, comme cela est obligatoire.

La population légale s'élevait au recensement de fin 1974 à 55125 habitants, dont 52 785 pour la population municipale et 2 340 en population comptée à part, c'est-à-dire essentiellement les militaires, les hospitalisés de longue durée et les internes des écoles.

Ramenée à une superficie de 90 000 km², la densité serait ainsi de 0,6 habitants. Mais ce chiffre n'a qu'une valeur tout à fait indicative et est de peu de signification en dehors des annuaires internationaux, étant donné qu'une grande partie du territoire est totalement déserte. Les calculs au niveau des communes n'ont pas plus de signification puisqu'elles se partagent inégalement cet espace vide. Cayenne et sa banlieue immédiate, Rémire-Montjoly offrent une densité de 470, mais le cœur de Cayenne 7 300, tandis que Matoury, qui appartient aussi à l'île de Cayenne, n'en a que 8, l'ensemble de l'île faisant encore 166 ; mais Sinnamary réduit à la surface communale n'en compte plus que 1,8. Il faudrait donc envisager les densités à partir des terres effectivement occupées, les calculs apparaissant alors problématiques puisque le peuplement est souvent linéaire, au moins le long des grands fleuves, sans que l'on puisse établir aisément son épaisseur. Ainsi la carte objective ne peut être que celle de la répartition de la population par points, en utilisant pour les agglomérations les cercles de grandeur proportionnelle. Les 4/5 de la population résident aux chefs-lieux des 20 communes qui forment en réalité 22 agglomérations en raison de jumelages : Rémire et Montjoly, Montsinéry et Tonnégrande. Le 1/5 restant est épars et souvent très dispersé, le long des fleuves ou des routes. Pour le littoral (sans Cayenne) le rapport est même de 62 %, sans changement sur les précédents recensements : 1967, 59 - 1961, 60 - 1954, 58. Par contre pour Cayenne, le chiffre oscille entre 85 et 58 % suivant les recensements, en raison de son évolution infiniment plus rapide.

II - PEUPELEMENT

II - PEUPELEMENT

II - PEUPELEMENT

L'image du peuplement de la Guyane est récente. Au début de l'ère coloniale (XVII^e siècle) les Amérindiens autochtones étaient plus nombreux qu'aujourd'hui. On a avancé le chiffre de 20 000, essentiellement le long du littoral alors seul connu, et ils occupaient ainsi des espaces en rapport. La remarque vaut encore au XVIII^e siècle où les Jésuites en avaient associé un grand nombre à leur entreprise de colonisation religieuse. On sait qu'à la dissolution de la Compagnie, en 1762, un grand nombre d'entre eux allèrent chercher refuge au Surinam, mais il en reste encore plusieurs noyaux importants (voir Planche « Groupes humains »). Cependant sous la pression de la colonisation qui s'accroissait à la fin du XVIII^e siècle, de nombreux Amérindiens s'enfoncèrent à l'intérieur de la forêt, surtout à l'arrière de Cayenne, mais ils ne semblent pas avoir pu s'y adapter et ils ont disparu.

A - La Guyane intérieure

Actuellement les seuls **groupements indiens** que l'on rencontre à l'intérieur vivent sur les cours supérieurs du Maroni, en amont de Maripasoula, et de l'Oyapock, en amont de Camopi. Pour autant que l'on connaisse leur histoire, celle-ci s'est ressentie, en plus des luttes de factions rivales, du contact brutal avec les esclaves surinamiens en révolte, qui firent irruption sur le Maroni vers 1775. Les Indiens se déplacent d'ailleurs assez facilement et les mouvements du Maroni vers l'Oyapock et vice versa, en particulier par le chemin des Emerillons, ont été fréquents. Aujourd'hui encore les hameaux, qui comprennent entre 1 et 49 habitants - et en tout 460 - n'ont qu'une fixité toute relative. Ils sont au nombre de 10 sur le Litany et de 5 sur son affluent le Tempoc. Quelques-uns appartiennent aux Emerillon dont la fraction la plus importante vit sur le Camopi, soit à proximité immédiate de son confluent avec l'Oyapock, soit à une cinquantaine de km en amont, à Civette. Quant aux Wayampi, ils s'égrèrnent le long de l'Oyapock entre **Camopi** quelques hameaux plus en amont, et surtout l'extrême sud de la Guyane, à Trois-Sauts où ils sont près de 160. Les Indiens vivent en liaison étroite avec les fleuves sur lesquels ils se déplacent en pirogue et où ils pêchent et puisent l'eau. Souvent leurs hameaux sont fixés à un confluent ou à la pointe aval d'un îlet et les abattis sont très proches du fleuve, ainsi leur peuplement est-il linéaire et les possibilités d'extension limitées, ce qui est vrai aussi pour les populations noires installées au nord de **Maripasoula**.

Ce petit centre, créé en 1950, dont dépendent les hameaux indiens et quelques autres plus à l'aval, compte 360 habitants agglomérés, en partie créoles et étrangers. Les efforts d'équipement effectués depuis 1947 (terrain d'aviation, eau, électricité, émetteur radio), l'installation de services publics (mairie, gendarmerie, dispensaire, école), la présence d'une mission catholique, d'un petit commerce, en font un chef-lieu attractif et en plein développement. Avec Maripasoula, commence le secteur fluvial habité par les Noirs, anciens esclaves des plantations du Surinam qui ont atteint le fleuve vers Cottica et se sont répandus ensuite vers le Sud. Ils forment deux groupes, les Boni, qui ont mené une lutte farouche contre les Hollandais et ont cherché refuge sur la rive française, en se plaçant même sous protectorat français en 1851, tandis que les Djuka, avec lesquels a subsisté une certaine rivalité, sont restés attachés au Surinam, tout en cultivant sur chacune des rives du Maroni. Les Boni forment un premier groupe de hameaux, en tout 1000 habitants, dont le nouveau est Papaich-ton (100 habitants), lieu de résidence du chef supérieur des Boni - le Gran Man - en voie d'équipement (école, dispensaire, gendarmerie), mais encore sans commerce.

Au Nord, la zone des abattis Cottica est inhabitée, mais lui fait suite un tronçon de 80 km environ où les établissements Djuka se succèdent à peu près régulièrement au nombre d'une dizaine sur une dizaine sur la crique Abounamy et certains sur les îlets ; l'un d'eux occupé par le Surinam, l'île Stoelman, est un centre très actif avec hôpital et hôtel de tourisme international. Tous ces hameaux font partie de la commune de **Grand Santi** dont le chef-lieu est à peine plus important que l'un d'eux, mais détient la gendarmerie.

Un nouveau tronçon long d'une cinquantaine de km reparaît jusqu'au premier saut du fleuve (Hermina), avant la petite agglomération d' **Apatou** fondée en 1882 et érigée en commune en 1976 (160 hab.), où se tient une école et une mission catholique, qui semble appelée à un certain avenir. On retrouve ici des Boni, ainsi que dans les hameaux qui font suite, sauf les 5 derniers avant la commune de St-Laurent qui sont encore Djuka. Ainsi voit-on tout au long du fleuve s'égrener des hameaux à l'habitat dispersé, très dispersé même au travers des abattis, dont le lien est le fleuve intensément parcouru au moyen de pirogues à moteur, au mépris des difficultés que représentent les seuils rocheux appelés du nom évocateur de « sauts ». Les liaisons s'effectuent sans arrêt avec le débouché du fleuve qui est St-Laurent où l'on vient s'approvisionner et aussi proposer ses services ; elles remontent en sens inverse jusqu'à Maripasoula qui commande un faisceau de grands affluents du Maroni. Elles atteignent même les sauts du Litany, mais ses 120 derniers km sont absolument vides et très rarement parcourus.

L'intérieur de la Guyane n'a pas toujours été presque absolument vide comme il l'est aujourd'hui. Au début du siècle, au temps où l'orpaillage battait son plein (voir notice « Histoire coloniale »), on aurait pu y dénombrer jusqu'à 15 000 individus, mais il s'agissait d'un peuplement quasi nomade, non relié à des centres autres que ceux du littoral. Aussi lorsqu'à partir de 1950 l'orpaillage est parvenu à son déclin, tous les placers ont perdu les uns après les autres leurs habitants. Les seuls qui restaient encore en 1974 se comptaient à l'unité et se trouvaient sur la commune de Saül (Sophie et St-Léon), mais des placers qui avaient eu leur célébrité autrefois étaient maintenant déserts, (Dorlin, Florida, Cambrousse sur l'Inini, 11 habitants en 1972). Toutefois de nouvelles exploitations sont toujours susceptibles de se reconstituer.

Saül est en définitive la seule agglomération qui ait survécu à l'orpaillage, comptant aujourd'hui encore un peu plus de 80 habitants, après en avoir eu 200 en 1940. Sa liaison avec l'extérieur se faisait autrefois par la Mana ; une piste avait été construite en 1950, vers Bézion et la rivière Comté, mais a vite cessé d'être utilisable faute d'entretien. C'est donc essentiellement l'avion qui assure les communications. Saül a mairie, gendarmerie, école, dispensaire, bureau de poste et météo, chapelle, l'eau et l'électricité. La population est constituée

La Guyane, 1970

La Guyane, 1975

Un point qui pose tout de suite une interrogation, c’est le rapport de **masculinité** à la naissance, la moyenne des années 1965-1970 donnant 100,5 (avec des extrêmes allant de 93,6 à 112,4), ce qui est sensiblement inférieur au taux antillais : 101,2, à la Métropole : 105,6, et à la période 1957-1964 : 102,6 (oscillant entre 95 et 120).

Les naissances sont les plus fréquentes en décembre (moyenne 4,3 par jour) et marquent une chute en mars (3,5), mais on observe un deuxième maximum en août (4) et un deuxième minimum en octobre (3,8). Ces moyennes sont assez stables suivant les années mais aucune explication ne peut véritablement être avancée.

La proportion des naissances en milieu hospitalier est très forte ; de 51 % en 1957, elle atteignait 83,4 % en 1970. En 1977, si elle ne représente que 66 % des 1 006 naissances à Cayenne, elle était quasiment totale pour les 189 de St-Laurent. Il semble bien qu’il s’agisse plutôt d’une commodité puisque de toute façon la plus grande partie des accouchements sont assistés. Le fait de passer par l’hôpital ou la maternité ne laisse pas pré-juger de l’âge ou de la condition de la mère, tandis que pour les autres DOM, on note que les jeunes femmes y vont plus facilement, que les naissances illégitimes y sont souvent plus nombreuses en pourcentage.

La **fécondité**, avec un taux de 14,5 ‰ en 1967, est deux fois supérieure à la Métropole et très voisine des Antilles, mais il y a un décalage selon les tranches d’âge, le maximum étant atteint avec 27,6 % des nais-sances dans celle des 20-25 ans (moyenne 1965-70), alors que, dans les lles, il est légèrement supérieur entre 25 et 30 ans. La comparaison des années en question ferait même penser à une accélération du processus puisqu’on passe régulièrement de 25 à 30 %, avec situation inverse pour la classe 25 à 30 (de 25,5 à 20,8). Les femmes ont des enfants bien avant 20 ans (16,1 % de naissances) et continuent encore après la trentième année (alors qu’en Métropole la chute est rapide). Cependant les taux évoluent : en 1957, 35,9 % des enfants naissaient de mères âgées de moins de 25 ans, en 1970 on est passé à 50,2 et l’évolution est encore plus sensi-ble chez les moins de 20 ans, de 10,7 à 19,4. Corrélativement, la chute est très sensible entre 25 et 35 ans, allant de 46,3 à 36,5 %. Ces modifications semblent se faire autour de 1966 ; elles seraient liées à l’évolution des mentalités, et peut-être au développement de la contraception. Celle-ci est maintenant officiellement aidée par le service de planification familiale de la PMI ; les interruptions volontaires de grossesse sont largement pratiquées, environ 200 par an à l’hôpital de Cayenne, sans compter celles qu’on obtient plus discrètement à Paramaribo. On peut penser que la moyenne du nombre d’enfants s’établit autour de 4,9, soit un taux brut de reproduction de 2,4, les chiffres étant respectivement de 2,36 et 1,28 en Métropole.

La **nuptialité** pourrait-elle intervenir dans la natalité et la fécondité ? On remarque d’abord le nombre dif-férent d’hommes et de femmes mariés au recensement (4 173 pour 3 823, soit 109 %) qui ne s’explique que par la présence hors de Guyane d’un certain nombre de femmes. Si l’on considère les seuls taux bruts de nuptia-lité, avec 5,5 mariages pour 1 000 habitants en 1970, il est bien inférieur à la moyenne métropolitaine (7,8).

Le taux de nuptialité des femmes « mariables » suivant l’âge est maximum entre 20-25 ans où 6,3 fem-mes pour 1 000 se marient, ce qui est peu vis-à-vis de la Métropole (20,5), mais assez comparable à l’Martini-que (6,7). Dans la classe précédente, il n’est que de 1,6 ; mais il se maintiendra encore jusqu’à 1,4 entre 40 et 50 ans. Dans ces conditions, c’est entre 30 et 40 ans que l’on trouve le plus fort pourcentage de femmes mariées avec 45 %. L’âge moyen est lui-même assez élevé. Il était supérieur avant 1967 chez les femmes à 30 ans, et chez les hommes à 33 ans ; et s’est abaissé depuis pour eux à 31,5.

L’âge du mariage varie avec la catégorie socio-professionnelle. Dans le secteur primaire, c’est-à-dire dans les communes, il est beaucoup plus tardif : 50 à 60 ans pour les hommes, 30 à 35 pour les femmes. Dans les centres, il est maximum de part et d’autre entre 20 et 25 ans. Ainsi l’union libre est-elle très répandue, ce serait un usage remontant au temps de l’esclavage ou de l’orpaillage, avec la vie dans les bois. Il ne faut pas oublier non plus le déséquilibre dans le nombre des hommes et des femmes qui ne peut que défavoriser la for-mation et la stabilité des unions et encourager la polygamie - même si ici elle n’est que successive - comme il est d’usage en Afrique.

Ces données montrent que l’on se marie relativement tard et qu’une partie de la population reste même en marge de l’institution, 17,3 % d’hommes mariés et 20,3 de femmes (pour la Métropole 48,5 et 45,8 %). Dans ces conditions, il n’est pas extraordinaire que la proportion des divorces par rapport aux mariages soit moins élevée (environ 8 % par an). Les divorcés se remarient d’ailleurs, pour la quasi totalité des hommes, un peu moins pour les femmes. L’âge du remariage des divorcés est maximum entre 40 et 49 ans pour les hommes (16 % des mariages) et entre 35 et 40 pour les femmes, (15 % des mariages).

Le nombre d’enfants nés hors mariage est considérable et atteint 65 %. La totalité chez les femmes de moins de 15 ans est illégitime, les 80 % entre 15 et 20 ans, et ensuite la courbe s’infléchit doucement pour dépasser encore la moitié à 45 ans. Une partie d’ailleurs sera légitimée par mariage subséquent (en 1967, 187 sur 832, soit 22 %). Les reconnaissances sont aussi très nombreuses : 1 061 en 1967, dont 540 pour des enfants de moins d’un an, mais elles sont souvent unilatérales et plus fréquentes de la part de la mère. Ainsi la nuptialité joue-t-elle de façon ambiguë sur la natalité. Au départ son rôle est indéniable. En 1967, en dessous de 25 ans, 100 femmes mariées ont déjà eu 40 enfants ; les femmes mariables, 14 seulement. Mais après 25 ans, les taux s’égalisent et sont même légèrement supérieurs entre 25 et 35 ans.

Les recensements soulignent un aspect particulier de la démographie au travers de la notion de ménage, c’est-à-dire l’ensemble de personnes partageant une même résidence principale. En premier lieu, on voit leur taille évoluer au cours des années. Elle apparaissait en moyenne en 1954 (pour le seul littoral) de 2,9 person-nes ; en 1961, de 3,1 ; en 1967, de 3,7, vraisemblablement en rapport avec la natalité. Mais le ménage recouvre des réalités sociologiques bien différentes (voir tabl. I).

La Guyane, 1970

La Guyane, 1975

 Tableau I - REPARTITION DES MENAGES SELON LEUR SITUATION (en %). Source : INSEE.

	1954	1961	1967
Couples légitimes	22	24	28,4
Couples illégitimes	18	17	21,3
Ménages avec chef femme*	30	29	24,5
Ménages avec chef homme*	26	26	25,8

*Célibataire, veuf ou divorcé.

La Guyane, 1970

La Guyane, 1975

On constate ainsi la part limitée des unions légitimes quoiqu’apparemment en progression depuis 20 ans. De la comparaison des ménages mariés, de ceux en union libre, et des femmes célibataires, il ressort que suivant chacun des cas, la part des femmes ayant des enfants au foyer va de 72 à 69 et 70 % et le nombre moyen de ceux-ci de 3,50 à 3,19 et 2,85 par femme ; ceci laisserait à penser que l’union légitime est favorable à l’enfant, sans qu’il soit jamais la condition indispensable à sa venue.

C - Mortalité

Les statistiques officielles font état de chiffres en diminution constante en valeur absolue - et aussi rela-tive, compte tenu de l’augmentation de la population. Les taux bruts en sont le reflet et, de 12,9 en 1963, ils étaient tombés en 1970 à 7,9, la moyenne de 1967 pouvant être de 9, donc fortement inférieurs à la Métropole où ils atteignaient 10,8 en 1970. On donne comme explication d’une part l’amélioration considérable des condi-tions sanitaires, - ce qui ne fait pas de doute - et la composition de la population qui comprend un très grand nombre de jeunes, donc beaucoup moins touchés par la mortalité.

Cependant, comme pour les naissances, on émettra encore des réserves sur les données : 4 décès en 1974 à Grand Santi paraissent bien peu, ainsi que pour quelques communes dont l’âge moyen est très élevé. La présence d’étrangers, dont on ne sait au juste s’ils sont considérés comme appartenant à la population, vient aussi certainement fausser les calculs (32 % des décès en 1974, 20 % hommes et 12 % femmes). Cette mortalité est le reflet assez fidèle de la pyramide des âges. Examinant la courbe de mortalité, elle apparaît assez régulière et comparable à celle de la Métropole, quoique les taux soient toujours légèrement plus élevés à tran-che d’âge égale en Guyane. La mortalité est minimum - inférieure à 1 ‰ de 5 à 15 ans ; elle reste inférieure à 10 ‰ jusqu’à 50 ans, puis la croissance s’accélère ensuite assez régulièrement. Il est un point qui mérite d’être souligné, c’est la surmortalité masculine : 147 hommes pour 100 femmes (le sex-ratio étant de 119), ce qui se traduit par des taux respectifs, en 1967 de 9,8 et 8 ‰ et fait que l’âge moyen des décès est de 48 ans et 4 mois chez les uns, pour 50 chez les autres. Cette surmortalité n’est pas propre à un âge particulier et se retrouve d’ailleurs semblablement dans les courbes métropolitaines.

Les modalités des décès font apparaître pour le lieu, la place très importante que joue l’établissement hospitalier : de 54 % en 1957, elle est en 1970 d’ environ les 2/3, avec pourtant une chute passagère à 59 % en 1968, après un maximum de 68 % l’année d’avant.

Pour les périodes de l’année, le maximum est atteint de juin à septembre, avec une rémission en août ; un second maximum est observé en janvier ; le minimum est en mai, avec un second minimum en octobre.

Quant aux causes relevées d’après les tableaux de 1967-68-69, à côté de 40 % de cas non déclarés ou explicités, on note 10 % de tumeurs malignes, 9 % de maladies du système circulatoire, 8 % de maladies céré-brovasculaires, 3 % de pneumonies, 6,7 % d’affections touchant plus spécialement les nouveaux-nés, près de 10 % de morts violentes, 4,4 % dus à l’alcoolisme, et les 10 % restant répartis entre les causes les plus diver-ses ; les décès par tuberculose sont tombés à 1 %, pour 3,7 en 1961. On notera l’absence totale de maladies épidémiques.

La Guyane, 1970

La Guyane, 1975

La **mortalinité**, d’après les moyennes de 1965 à 1970, apparaît encore élevéee, 4,5 ‰ alors qu’elle est de 18 ‰ en Métropole, ayant d’ailleurs peu diminué depuis les années 50 où elle était de 52 (pour 27 en métro-pole). Ces chiffres comprennent les vrais et les faux mort-nés, (ceux qui ont respiré), qui sont dans la pro-portion de 18 % parmi ceux où la distinction a été faite (85 %). Dans 81 % des cas (où la distinction a pu être faite, 70 %), il s’agissait de naissances à terme. 92 % de ces accouchements avaient reçu une assistance médicale et il n’y a donc pas de différence significative suivant qu’ils en ou lieu à l’hôpital ou non.

En fonction de l’âge de la mère, la proportion est la moins élevéee entre 20 et 25 ans : 33 ‰ ; elle aug-me-nt chez les plus jeunes : 45 ‰, et surtout après 35 ans : 66 ‰. Elle est légèrement supérieure en union légitime : 4,8 ‰, qu’en union libre : 4,6 ‰, peut-être en raison de l’âge de la mère en moyenne moins élevé dans ce cas ; par contre la proportion est beaucoup plus forte pour le sexe masculin (60 % des mort-nés) soit 52 ‰ des naissances masculines pour 37 ‰ de naissances féminines. Aucune étude de détail ne permet d’analyser les causes locales de la mortalinité et par conséquent d’envisager le remède à y apporter.

La **mortalité infantile** (en dessous de 1 an), même si elle n’a rien de commun avec celle de la plupart des pays tropicaux, évaluée à 150 ‰ naissances en Afrique, reste cependant encore élevéee par rapport à la Métropole : 45 ‰ contre 16, chiffres légèrement en baisse par rapport aux années 50, avec 55 ‰, mais moins qu’en Métropole où l’on était déjà 36. Cette mortalité représente environ 15 % des décès d’une année. Il faudrait cependant relever de 15 % environ ce chiffre, pour tenir compte des faux mort-nés, et diminuer alors d’autant celui des mort-nés vrais. Par ailleurs les taux sont fluctuants d’une année à l’autre, sans qu’on puisse déterminer exactement les causes, d’hypothétiques épidémies, par exemple. Ainsi, 1973 avait enregistré 82 décès et 1974 seulement 51, ce qui faisait passer le taux de 55 à 33 %.

La mortalité infantile est surtout sensible dans la première semaine de l’existence où elle représente le 1/3 des décès de 1^{re} année (et plus encore avec les faux mort-nés) ; elle diminue ensuite régulièrement, en mar-quant une légère remontée entre le sixième et le treizième mois. Le sexe masculin est plus affecté (avec 133 garçons pour 100 filles) surtout dans le moment critique de la première semaine ou des premiers mois, après la deuxième année un équilibre s’établissant.

D - Accroissement naturel

Si l’on se réfère à une étude publiée en 1955 par l’Institut Pasteur, on constate une évolution remarqua-ble sur la période étudiée des 25 années qui précéderent, avec comme année charnière 1948. Antérieurement et jusqu’à 1930 - point de départ - la balance est négative, certaines années les décès l’emportant sur les nais-sances de 30 % ; après 1948 la situation s’inverse et l’écart s’accroît constamment : deux fois plus de nais-sances dès 1953, trois fois en 1964 et 4,37, qui peut-être considéré comme un maximum, en 1971, la tendance semblant se renverser ensuite (3,23 en 1977). Si, comme on l’a vu, il ne faut pas trop faire confiance aux chif-fres de la période coloniale où la population du bagne notamment était susceptible de fausser les donnés générales, les résultats obtenus depuis 1948 sont véritablement à porter à l’actif de l’action sanitaire menée depuis lors.

Cependant, aussi élevés qu’apparaissent les indices en valeur absolue, la croissance annuelle ne dépasse pas de beaucoup le millier d’individus, et cela seulement depuis 1970, soit 2 % par an, n’entraînant un double-ment de la population qu’en 35 ans. Ce n’est donc pas dans ces conditions que la Guyane arrivera à un chiffre de population lui permettant d’envisager de subvenir à tous ses besoins. Toutefois cet accroissement est sus-ceptible d’être profondément modifié par le soldo migratoire. On a vu l’importance occupée par les étrangers dans la pyramide des âges ; or le mouvement est constant, doublé des Guyanais qui vont et viennent de part et d’autre de l’Atlantique. Malheureusement s’il est contrôlable, il n’en est pas de même des mouvements aux frontières terrestres, commandés surtout par le marché du travail. Pour s’en tenir aux chiffres officiels, ce soldo qui était positif en 1968, avec 1 041, devient négatif les cinq années suivantes, avec 2 200, qu’il faudrait retrancher de l’excédent de naissances, 6 576, pour mesurer l’accroissement théorique de la population pen-dant ce temps.

Le recensement de 1968 (population née dans les DOM et résidant en Métropole, recensement de 1968) faisait apparaître que 4 384 Français résidant à l’époque en Métropole étaient nés en Guyane, ce qui ne veut évidemment pas dire obligatoirement de souche guyanaise, puisque les enfants de fonctionnaires métropoli-tains nés pendant le séjour de leurs parents en Guyane sont inclus. Le sexe masculin est plus nombreux (2 284 pour 2 100), ce que n’explique pas la présence au service militaire (44) ; les actifs sont 1 456 hommes contre 816 femmes ; les inactifs 360 contre 800, sans que l’on puisse dire qu’il s’agit pour celles-ci d’épouses non sala-riées. Enfin le contingent d’élèves et d’étudiants est important : 424 et 484. Sur l’effectif total, 708 et 784 n’étaient pas en France en 1962. Les régions les plus attractives sont celles de : Paris (1 196 + 1 180), du Midi (260 + 264), de Bordeaux (128 + 136). L’enquête n’a malheureusement pas poussé l’analyse au-delà de ces quelques données pour la Guyane.

Les données de recensement de 1975 vont dans le même sens : 6 240 Français nés en Guyane dont 4 280 installés avant 1968, 3 260 hommes et 2 980 femmes, 27 % de moins de 20 ans.

La Guyane, 1970

La Guyane, 1975

E - Cas des populations des vallées du Maroni et de l’Oyapock

Les populations des vallées du Maroni et de l’Oyapock appellent des remarques particulières, pour des raisons à la fois théoriques - elles vivent en effet en marge des populations du littoral - et pratiques, parce qu’elles ont fait l’objet d’un recensement spécial en 1974.

1 - Les Amérindiens

Les plus caractéristiques sont les groupes amérindiens aux effectifs : côté Maroni, de 197 pour les Wayana et de 51 pour les Emerillon ; côté Oyapock, 69 pour ces mêmes Emerillon et 277 pour les Wayäpi, soit en tout 594.

Les femmes sont partout plus nombreuses que les hommes (113,09 - 100) ; ce ratio est d’ailleurs peu vraisemblable pour les Emerillon (150 - 100). Les différences se lisent surtout chez les moins de 15 ans (126 - 100), et particulièrement chez les Emerillon où les filles sont deux fois plus nombreuses que les garçons. Cette proportion encore forte chez les Wayana (125,7 - 100) ; elle est, chez les Wayäpi, de 101,6 - 100, presque la même entre leurs jeunes et leurs adultes. Par contre chez les WWayana, les hommes sont plus nombreux que les femmes (109,4 - 100).

Par grandes classes d’âge, celle des plus de 60 ans est peu représentée (2,5 %). Les moins de 15 ans sont 45 %, ce qui est considérable, mais proche du taux de toute l’Amérique latine (42 %). Les Emerillon donnent même 54 %, tandis que les Wayana 40 %, les Wayäpi se tiennent près de la moyenne avec 44,5 %.

Il est difficile de se faire une idée du taux d’accroissement à partir des recensements précédents, puisque seul 1961 permet le calcul, mais le chiffre qu’il donne - 341 - a peut-être été surestimé. Ce taux serait alors de 4,5 % par an.

L’enquête agricole révèle que les femmes se marient jeunes (12 ans), qu’elles ont déjà 0,3 enfants à 15 ans, 1,4 à 20 ans et 4,3 à la 40^e année (dont 3,3 seraient vivants). D’après le nombre de naissances enregis-trées, on peut conclure qu’elles augmentent chaque année de 4,7 %, ce qui laisse tout de même envisager, si le taux de mortalité n’est pas excessif, un taux d’accroissement de la population très positif.

Il faut cependant se rappeler que le peuplement indien n’est pas stable. Si les Emerillon ne font que se déplacer entre Campoi et Tampoc, il n’en est pas de même pour les autres qui peuvent aussi bien passer en Surinam ou au Brésil - et vice versa.

2 - Les Noirs Réfugiés

Les Noirs du Maroni ont été recensés en 1974 : 2 160, dont 988 Boni, à cheval sur les communes de Mari-pasoula et Grand Santi et 1 172 Djuka sur Grand Santi presque exclusivement.

Sur l’ensemble, la proportion des femmes semble élevéee (113,4 pour 100 hommes) ; elle l’est surtout chez les Djuka (117 contre 109) où les hommes sont plus souvent absents, employés temporaires à St-Laurent... Cette observation semble vérifiée par le fait que chez eux la classe de 15 à 60 ans compte 145 femmes pour 100 hommes, alors que la proportion n’est que de 106 chez les enfants ; mais pour l’ensemble des Noirs, les femmes sont tout de même 136,5 %, quoique en importance décroissante vers le sud (109 chez les Boni de Maripasoula) - pour les garçons 104,4 face à 100 filles. On notera encore que pour les vieux, les hommes sont 1,5 fois plus nombreux.

Par âge, les moins de 15 ans sont près de la moitié (49,4 %) et les vieux sont 7,7 %, ce qui est comparati-vement plus élevé que pour les Indiens. La proportion d’adultes (et indirectement de jeunes) apparaît là encore modifiée par le déficit des hommes ; en effet si l’on fait le rapport garçons hommes, ceux-là sont 51,6 alors que le même calcul pour le sexe féminin ne donne plus que 47,5.

L’importance des jeunes montre le dynamisme du groupe nettement plus fort que celui des Indiens. Les femmes ont leurs enfants plus tard que chez ceux-ci, mais elles pourraient en avoir au moins 5. Là encore le taux d’accroissement serait de 4,7 %.

3 - Les Créoles

La démographie des Créoles du Maroni n’offre pas le même visage. Ils constituent dans la commune de Maripasoula un groupe disparate de 166 personnes, très émiétté dans l’espace.

Ce groupe frappe d’abord par son âge élevé : 27 % de plus de 60 ans (contre la moitié de quinquagénai-

La Guyane, 1970

La Guyane, 1975

res). Les jeunes ne sont plus que 32,5 % et les adultes sont réduits à 40,5 %.

Le déséquilibre est tout aussi flagrant entre sexes (145 hommes pour 100 femmes). S’il n’est pas appa-rent pour les jeunes, 107,7 filles pour 100 garçons, il est de 131 pour les adultes et de 300 pour les vieux. Les explications ne sont que d’ordre social. Il s’agit en effet d’anciens orpailleurs, venus pour les 2/3 des Antilles, qui sont restés dans la brousse, seuls ou en famille, alors que leurs enfants devenus adultes s’en retournaient vers le littoral et que les autres semblent vouloir se regrouper à Maripasoula.

Ce groupe n’apparaît toutefois pas dynamique ; de nombreux ménages sont sans enfant (50 sur 67). La fécondité des femmes et le taux de natalité (4,7 %) y serait sensiblement moins élevé ; cependant si l’on ne considère que les ménages avec enfants de moins de 15 ans, le nombre de ceux-ci y serait relativement plus fort qu’ailleurs (3,2 pour, toujours à Maripasoula, 2,85 chez les Boni et 2,06 chez les Indiens).

La Guyane, 1970

La Guyane, 1975

Evolution de la population

Les cartons ci-contre voudraient aider à dégager une vue rétrospective de la population de la Guyane autour de 1975.

La comparaison des données brutes pour l’ensemble du département permet de conclure que la crois-sance a été rapide, pratiquement 3,5 % par an, soit un doublement en 20 ans. Ce taux, qui n’était dans le même temps que de 1 % pour la Métropole, est rarement atteint à l’échelle mondiale ; il est dû à la fécondité de la fraction stable de la population et au fléchissement de la mortalité ; cependant les éléments extérieurs contribuent largement à cet accroissement, dont les métropolitains qui ont plus que triplé et bien qu’ils inter-viennent de façon ambivalente, avec en partie des célibataires, mais aussi des jeunes ménages.

En se reportant à la pyramide des âges d’ensemble, on constate également que cette population est jeune : 40 % a moins de 15 ans, pour 25 % en Métropole et 42 % environ pour les pays les plus prolifiques, comme le Brésil ou l’Afrique. Il y a lieu de penser que ce facteur jeunesse est une condition favorable à la pour-suite de la croissance. Cependant il ne faut pas oublier que toute modification dans le taux de reproduction ou dans les mouvements migratoires est susceptible d’influer sur le taux de croissance.

Cette croissance n’est nullement uniforme au niveau des communes. Pour celles de l’intérieur, il n’est pas possible de se faire une idée véritable, puisque le recensement de 1954 ne donne pas la ventilation de l’arrondissement de l’Inini, mais un chiffre global dont il est par conséquent difficile d’apprécier la validité. Il en ressort toutefois que la population d’ensemble des 6 communes n’a pas sensiblement varié. On aurait d’ailleurs pu craindre qu’elle se soit effondrée, poursuivant le mouvement de désaffectation de l’intérieur de la Guyane, depuis l’abandon presque total de l’orpaillage. Les communes de St-Elie et Saül qui groupaient encore 575 habitants en 1961 n’en avaient plus que 255 en 1974 mais subsistaient tout de même. Par contre, les popula-tions amériindiennes dont on annonçait la prochaine extinction se sont bien maintenues (Campoi est passé de 254 à 399), et plus encore les Noirs Réfugiés du Maroni (Grand Santi et Maripasoula, avec les Amérindiens du Litany, passés de 1 892 à 2 790).

Les pyramides des âges confirment cette impression de renouvellement de la population par ses jeunes classes. Les Amérindiens ont 45 % de moins de 15 ans, en partie il faut dire en raison de la très faible pro-portion des personnes âgées, la tranche des 15 - 60 ans étant de la même importance que pour l’ensemble de la Guyane. Quant aux Noirs, ils semblent encore plus dynamiques puisque leurs jeunes représentent 50 % de l’ensemble de la population.

Les communes littorales de l’Est sont par contre en situation difficile, mais elles sont d’un faible poids par rapport à l’ensemble de la Guyane. Si St-Georges a marqué, en 20 ans, une sensible progression, pendant ce temps Ouanary et Régina (avec Kaw et Guisanbourg) ont fondu de moitié. La pyramide des âges de Régina est très significative ; elle offre une image parfaitement déséquilibrée avec 2 hommes pour 1 femme (dont la moitié de part et d’autres d’étrangers) ; le déséquilibre est tout aussi marqué du côté des âges puisque les jeunes, à peu près également répartis entre garçons et filles, ne représentent plus que 25,5 % de l’ensemble et les vieux 29,7 % dont les 3/4 en hommes. Il est bien évident que sur ces bases la population ne peut que diminuer rapide-ment par la disparition de ses éléments les plus âgés et un faible taux de natalité dû au ratio des femmes aptes à la procréation.

A l’Ouest de Cayenne, il convient de distinguer entre grandes et petites communes. Ces dernières con-naissent un développement médiocre. Macouria a marqué une régression sensible, à l’opposé de Montsinéry, Tonngrande et Roura (qui a d’ailleurs plus que doublé en 1977 avec l’installation des réfugiés Hmong). Mana est restée strictement stationnaire, le bourg perdant probablement, pendant que les populations amérindien-nes de la Pointe Isère rétablissaient l’équilibre. Iracoubo prospère, mais sans doute suivant le même processus que Mana.

Les quatre villes de la Guyane ont toutes marqué des progrès très nets. Ils sont évidents pour St-Laurent où il est toutefois difficile de faire la part de la population vraiment urbaine, et celle de la grande banlieue plus ou moins dispersée et instable. Sinnamary a suivi à peu près la même croissance (environ 50 %). Celle de Kou-rou est tout à fait particulière, mais facilement explicable aussi puisque, au bourg qui ne s’est pas sensiblement modifié, a été accolée une ville nouvelle, montée de toutes pièces et constituée en grande partie d’éléments étrangers à la Guyane. C’est ainsi que l’augmentation a atteint le taux de 7 fois en 20 ans, mais essentiellement au profit de la ville, le bourg ayant peu bougé et la population éparsé ayant même dû se replier en partie sur Sinnamary avec les expropriations du CSG.

La croissance la plus étonnante est, de toute évidence, celle de Cayenne qui a nettement plus que dou-ble, passant ainsi d’un peu moins de 48 % de la population du département à 55 %. Un tel résultat n’est pas le fait du seul excédent des naissances sur les décès, il est dû aussi aux migrations intérieures et extérieures (voir notice « Mouvements Migratoires »).

Les communes suburbaines ont bénéficié de l’essor du chef-lieu dans des proportions encore plus fortes, avoisinant le triplement, ce qui n’a rien d’étonnant quand on pense que Rémire-Montjoly est devenu une banlieue résidentielle de Cayenne et que Matoury participe de façon non négligeable à son approvisionnement.

Les trois pyramides des âges présentées pour le littoral ne diffèrent pas sensiblement et se rapprochent de la pyramide générale qui est très naturellement influencée par les chiffres de Cayenne (ville et banlieue). Pour les trois, une concordance s’établit dans le sex ratio : 104 hommes pour 100 femmes, mais ce rapport change de tranche d’âge à tranche d’âge, quoique pas uniformément de pyramide à pyramide : à Kourou la différence est chez les actifs (112 - 110). A Cayenne, elle est même de 119 - 100 chez les jeunes, chiffre confir-mé par la moyenne départementale qui est de 110 - 100. Les différences sont encore plus fortes entre tran-ches d’âge. Paradoxalement c’est la pyramide de St-Laurent qui a la plus forte proportion à la fois de jeunes (43 %) et de vieux (12,6 %), et à l’inverse, Cayenne le plus d’actifs (54,2 %) et le moins de jeunes (37,3 %).

Quelles que soient les nuances, les communes à l’Ouest de Cayenne semblent bien vivantes du point de vue de leur démographie et devraient poursuivre une progression normale.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

ABONNENC, E. Aspects démographiques de la Guyane française. *Publications de l’Institut Pasteur de la Guyane*, 180, 182, 184, 1948-1949 et Cahors, 1951, Impr. Couestant.

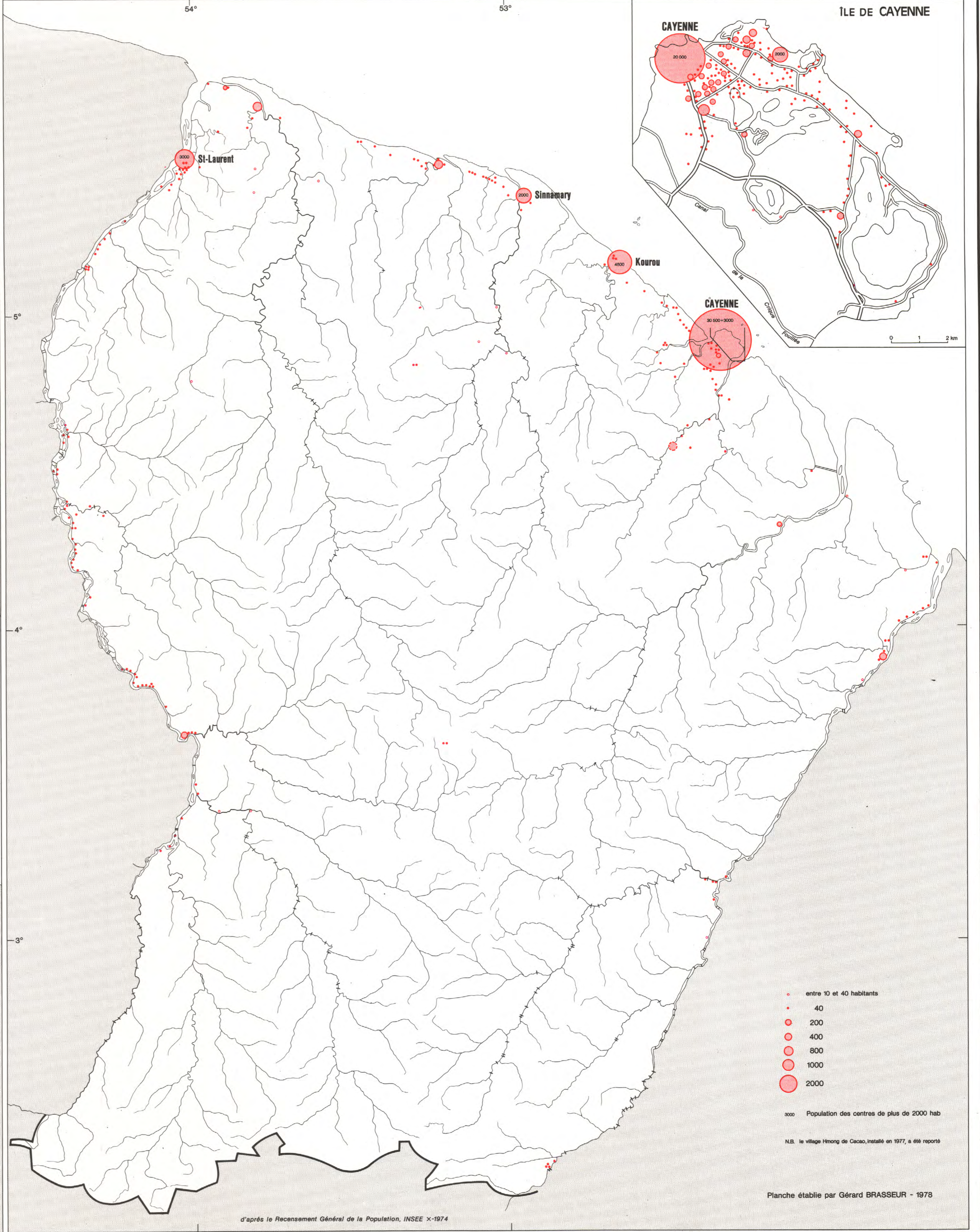
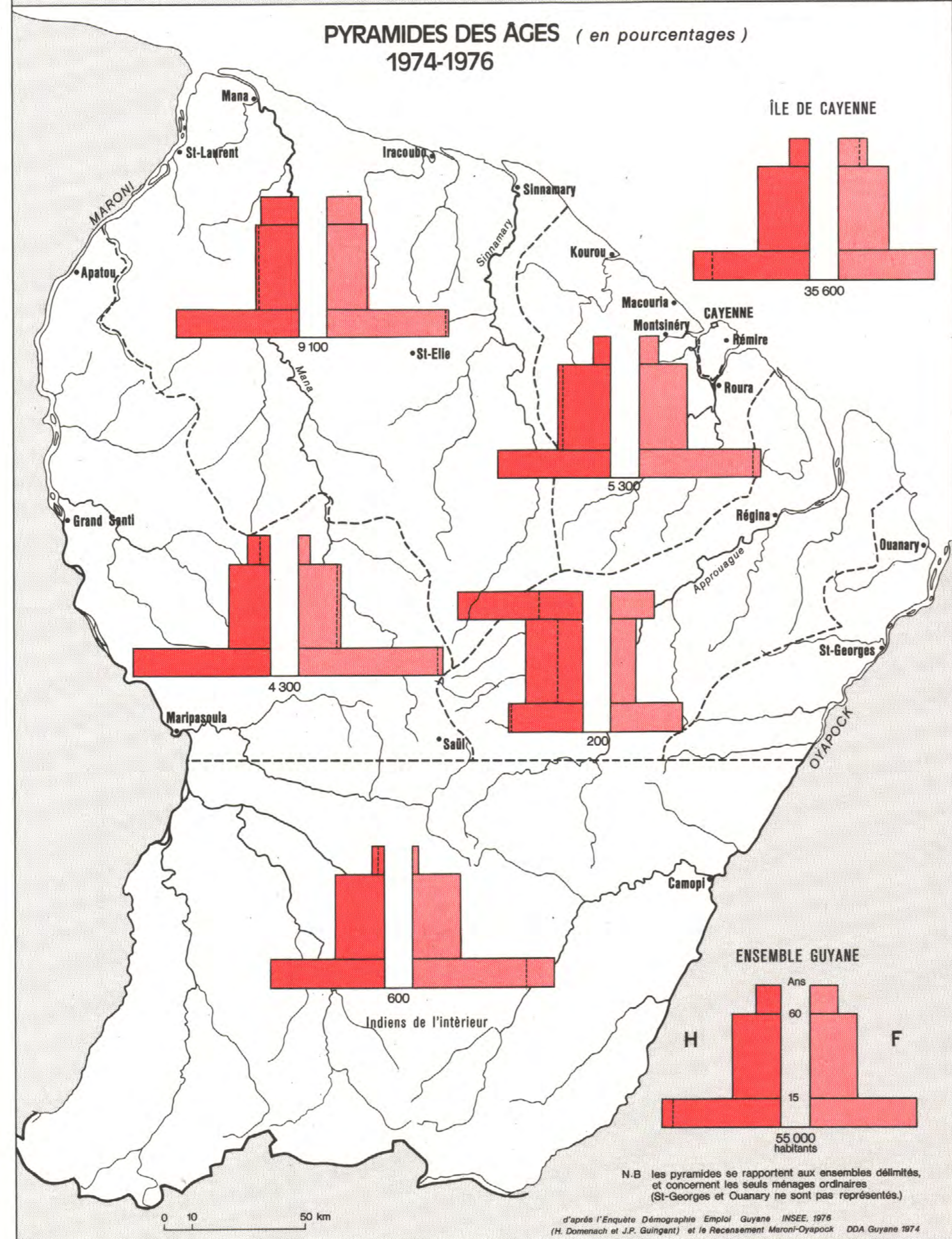
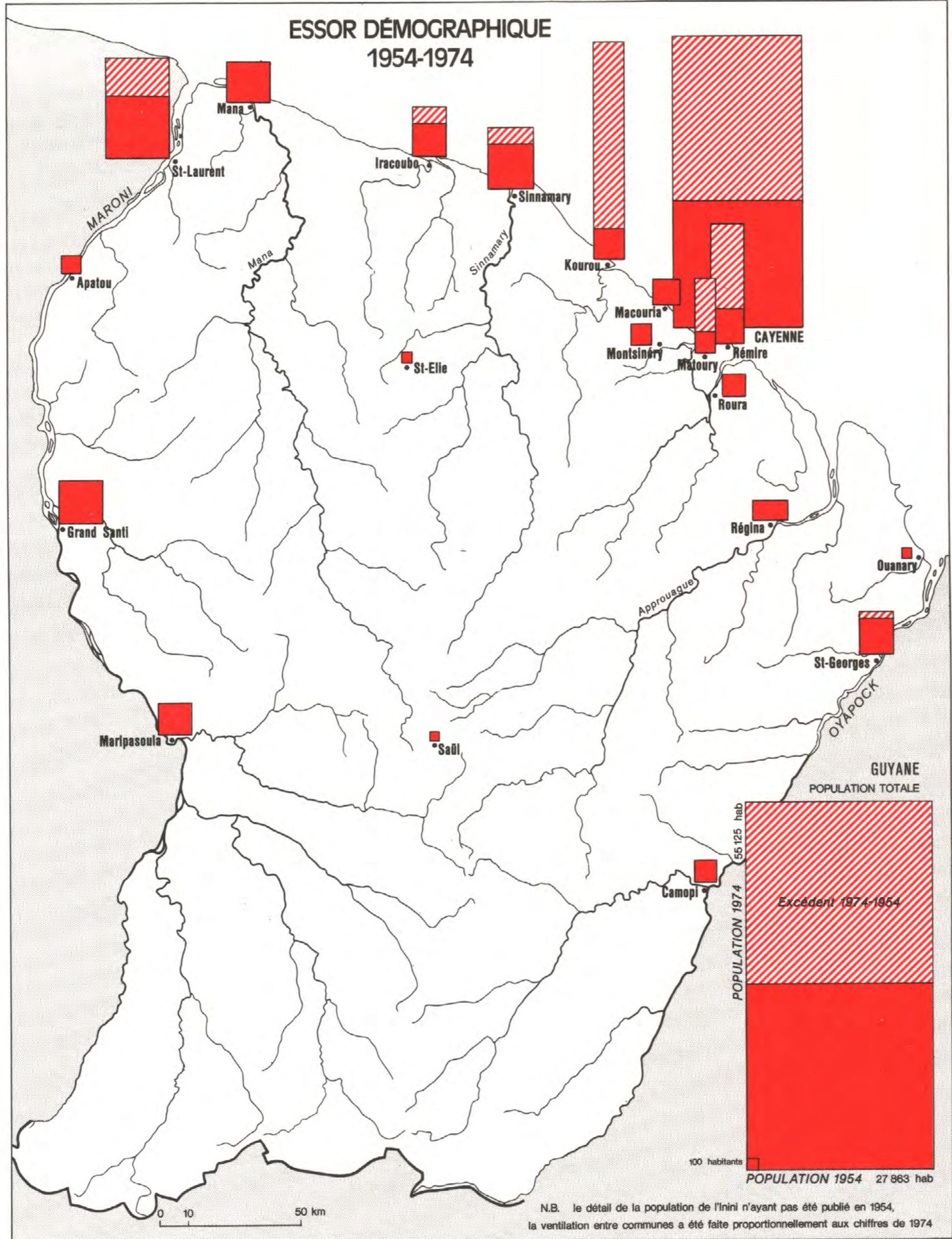
FRANCE. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. *Population née dans un Départe-ment ou Territoire d’Outre-Mer et résidant en Métropole. Recensement de 1968*. Paris, 1970, 143 p.

FRANCE. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. *Résultats statistiques du recen-sement général de la population des DOM, effectué le 1^{er} juillet 1954*. Guyane, Paris, 1957, 44 p.

FRANCE. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. *Résultats statistiques du recen-sement général de la population des DOM, effectué le 9 octobre 1961*. Paris, (1964), 67 p.

FRANCE. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. *Résultats statistiques du recen-sement général de la population des DOM, effectué le 16 octobre 1967. 1^{re} partie. Tableaux statistiques*. Guyane. Paris, s.d., 172 p.

</



Atlas des Départements Français d'Outre-Mer

4. LA GUYANE



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

Atlas des Départements Français d'Outre-Mer

la Guadeloupe
la Martinique

la Guyane Française

- I. LA RÉUNION
- II. LA MARTINIQUE
- III. LA GUADELOUPE
- IV. LA GUYANE**

la Réunion

réalisé au Centre d'Etudes de Géographie Tropicale du C.N.R.S. BORDEAUX-TALENCE

par l'atelier cartographique commun CEGET - ORSTOM .



avec le concours des départements de géographie des Universités d'Aix-Marseille II, de Bordeaux III, des Centres universitaires des Antilles-Guyane et de la Réunion; de l'ORSTOM pour l'Atlas de la Guyane.

comité de direction

des Atlas des Départements d'Outre-Mer

Directeur de la publication

Guy LASSERRE, Professeur à l'Université de Bordeaux III,
Directeur du Centre d'Études de Géographie Tropicale du C.N.R.S.

Conseillers Scientifiques permanents

Jean DEFOS du RAU, Professeur Honoraire à l'Université d'Aix-Marseille II
Jean-François DUPON, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille II
Marc BOYÉ, Maître-assistant à l'Université de Bordeaux III
Jean-Claude GIACOTTINO, Chargé de Recherche du C.N.R.S. (CEGET)
Christian GIRAULT, Attaché de Recherche du C.N.R.S. (CEGET)
Jean-Claude MAILLARD, Maître-Assistant à l'Université de Bordeaux III
Jean MARIEU, Maître-Assistant à l'Université de Bordeaux III

Secrétaire Générale des Atlas des Départements d'Outre-Mer

Guilène RÉAUD, Ingénieur du C.N.R.S. au Centre d'Études de Géographie Tropicale

Conseillers techniques principaux

Gilbert CABAUSSEL, Ingénieur du C.N.R.S., Biogéographe au Centre d'Études
de Géographie Tropicale
Jean MENAULT, Ingénieur du C.N.R.S., Chef du Bureau de Dessin de
l'Institut de Géographie de l'Université de Bordeaux III
Jean-Pierre VIDAL, Photographe, Chef du Service de Reprographie
du Centre d'Études de Géographie Tropicale

rédaction de l'atlas

Coordination générale

Marc BOYÉ

Guilène RÉAUD
et
Gilbert CABAUSSEL

Direction scientifique

Marc BOYÉ
Maître-Assistant à
l'Université Bordeaux III
Chef du Laboratoire
de Géomorphologie du CEGET

Gérard BRASSEUR
Directeur de
Recherche à l'ORSTOM

Patronage scientifique

Guy LASSERRE
Professeur à
l'Université Bordeaux III
Directeur du Centre
d'Études de Géographie Tropicale
du CNRS

Gilles SAUTTER
Professeur à
l'Université Paris I
Membre du Comité Technique
de Géographie de l'ORSTOM

Jean MENAULT
Ingénieur du CNRS
Chef du bureau de dessin de l'Institut de Géographie
de l'Université Bordeaux III

Équipe de rédaction

ABONNENC Émile	Ingénieur de l'ORSTOM, en retraite.	CONDAMIN Michel	Docteur de l'Université de Paris, Chargé de Recherche à l'ORSTOM.	LE PONT François	Technicien (supérieur) de l'ORSTOM.
BELLOT Jean-Marc	Diplômé d'Études Approfondies de Géographie, Allocataire de Recherche DGRST, Université de Bordeaux III.	DECOUDRAS Pierre-Marie	Docteur en Géographie, Assistant à l'Université Jean-Bedel BOKASSA, Bangui (Empire Centrafricain).	MONSORO Alain	Maître en Géographie, Université de Bordeaux III.
BELLOT-COUDERC Béatrice	Diplômée d'Études Approfondies de Géographie, Université de Bordeaux III.	DEGALLIER Nicolas	Diplômé d'Études Approfondies de Biologie, Chargé de Recherche à l'ORSTOM.	MOREAU Jean-Michel	Architecte des bâtiments de France, Directeur de l'Association Départementale d'Urbanisme et d'Aménagement de la Guyane.
BERNARD Danièle	Maître en Géographie, Université de Bordeaux III.	DEMOLLIENS Henri	Conseiller de la Jeunesse et des Sports ; Cayenne.	OTHILY Arthur	Maître de Recherche à l'ORSTOM.
BLANCANEUX Philippe	Chargé de Recherche à l'ORSTOM.	DIGOUTTE Jean-Pierre	Docteur en Médecine, ancien Directeur de l'Institut Pasteur de Cayenne.	PAJOT François-Xavier	Docteur ès Sciences, Maître de Recherche principal à l'ORSTOM.
BOYÉ Marc	Maître-Assistant à l'Université Bordeaux III, Responsable du Laboratoire de Géomorphologie du CEGET.	FAUQUENOY SAINT JACQUES Marguerite	Professeur associée à l'Université Simon Fraser, Burnaby (Canada).	PAPY Geneviève	Diplômée d'Études Approfondies d'Océanographie, Physicienne au CEGET.
BRASSEUR Gérard	Directeur de Recherche à l'ORSTOM.	FLEURY Marie-France	Diplômée d'Études Approfondies de Géographie, Allocataire de Recherche DGRST.	PERROT Yannick	Maître en Géographie, Université de Bordeaux III.
CABAUSSEL Gilbert	Ingénieur du CNRS, Biogéographe au CEGET.	GRANVILLE Jean-Jacques de	Docteur ès Sciences, Chargé de Recherche à l'ORSTOM.	PETIN Gérard	Ingénieur au Département des Études Minières, BRGM ; La Source.
CALMONT André	Docteur en Géographie, Professeur au Collège Zéphyr ; Cayenne.	GRENAND Françoise	Attaché de Recherche au CNRS.	PRADINAUD Roger	Docteur en Médecine, Dermatologue ; Cayenne.
CALMONT Régine	Maître en Géographie, Professeur au Collège Madeleine ; Cayenne.	GRENAND Pierre	Diplômé de l'EHESS, Chargé de Recherche à l'ORSTOM.	PRÉ-AYMARD Pascal	Géographe, Certifié de Cartographie, Université de Bordeaux III.
CAROFF Danièle	Maître en Géographie, Université de Bordeaux III.	GAZEL Marc	Ingénieur du GREF, Adjoint au Directeur régional de l'ONF pour la Guyane.	RADAMONTE Adèle	Centre ORSTOM ; Cayenne.
CHARDON Jean-Pierre	Maître-Assistant au Centre Universitaire Antilles-Guyane ; Martinique.	HAXAIRE Claudie	Botaniste, Faculté de Montpellier.	RÉAUD Guilène	Ingénieur du CNRS, Géographe au CEGET.
CHARDONNAUD Monique	Maître en Géographie, Professeur au Lycée de Barbezieux.	HOEPPFNER Laurence	Ancien professeur au CES Zéphyr, à Cayenne.	ROBO Rodolphe	Directeur du Service Culturel Départemental de la Guyane.
CHEUNG Hung-Ning	Diplômé d'Études Approfondies de Géographie, Université de Bordeaux III.	HOEPPFNER Michel	Ingénieur ENSEIH, Toulouse, Chargé de Recherche à l'ORSTOM.	RODIER Jean	Président du Comité Technique d'Hydrologie de l'ORSTOM, Ingénieur chef de l'EDF.
CHOUBERT Boris	Géologue, Directeur de Recherche honoraire au CNRS, ancien Directeur de l'Institut Français d'Amérique Tropicale (Centre ORSTOM de Cayenne).	JOLIVET Marie-José	Docteur en Sociologie, Maître de Recherche à l'ORSTOM.	ROSSIGNOL Martial	Docteur ès Sciences, Directeur de Recherche à l'ORSTOM.
CLÉMENT Jean	Chef de division des inventaires du CTFT ; Nogent-sur-Marne.	Dr. LAC	Directeur de la DDASS ; Cayenne.	SEURIN Maggy	Ingénieur du CNRS, Géologue au CEGET.
		LÉGER Nicole	Professeur à la Faculté de Pharmacie, Paris.	TURENNE Jean-François	Docteur ès Sciences, Ingénieur agronome INA, Maître de Recherche à l'ORSTOM.